

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2010 À 19:30 HEURES :**

À la séance ordinaire tenue le 7 septembre 2010 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence du maire M. Normand Galarneau.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

### **2010-09-143 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal:**
  - 3.1 Séance ordinaire du 18 août 2010
- 4. 1<sup>ère</sup> période de questions**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
  - 5.1 Soumission pour les bandes de patinoire
  - 5.2 Soumission pour les biodisques et le poste de pompage Blouin
  - 5.3 Soumission pour le Centre Multifonctionnel
- 6. Information au conseil et correspondance**

Aucune
- 7. Rapports des comités**
  - 7.1 Finances – Subventions :
    - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
  - 7.2 Autres comités :
    - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
  - 8.1 Résolutions à adopter
    - 8.1.1 Sécurité routière sur la route 112
    - 8.1.2 Acceptation du Plan de prévention en Santé / Sécurité
    - 8.1.3 Formation du comité de Santé / Sécurité
    - 8.1.4 Achat de caméras de surveillance
    - 8.1.5 Congrès de la F.Q.M.
    - 8.1.6 Autorisation des travaux de Bell Canada
    - 8.1.7 Formation du Comité des relations de travail (CRT)
    - 8.1.8 Demande de la Ville de Sherbrooke
    - 8.1.9 Surveillance des travaux – parc Pomerleau
    - 8.1.10 Redevance et licence d'utilisation pour le logiciel Sygem Élection
    - 8.1.11 Certificat de conformité – Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc.
- 9. Adoption des règlements**

Aucun
- 10. Avis de motion à donner –**

Aucun
- 11. Varia affaires nouvelles**

Aucune
- 12. 2<sup>ème</sup> période de questions**

13. **Levée de la séance ordinaire**

14. **Prochaine séance ordinaire** : Lundi le 4 octobre 2010 à 19H30

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE**, le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 septembre 2010 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2010-09-144 3. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE**, le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2010 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

4. **1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 H 35)**

**Madame Maryse Labonté:** Fait des remerciements et des félicitations au Journal communautaire pour la carte (photo) dans le dernier journal.

**Monsieur Jacques Gourde:** Mentionne qu'il y a encore des sacs blancs dans le fossé le long du chemin Galipeau et une crevasse face au 365 chemin Galipeau.

**Monsieur Yvon Bilodeau:** Questionne au sujet du rendement des employés à propos des réparations d'asphalte et la pose de la collasse.

**Monsieur Bertrand Ash:**

- Mentionne que les jeux : tuyau jaune et araignée dans le parc ne sont toujours pas réparés;
- Questionne au sujet de la sécurité pour la clôture le long de la rivière;
- Demande si le parc Dubreuil sera prêt pour le tournoi de balle du 12 septembre;
- Peut-on entreposer la cantine dans un endroit plus sécuritaire.

**FIN DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 00**

2010-09-145 5.1 **SOUSSION POUR LES BANDES DE PATINOIRE :**

**CONSIDÉRANT QU'** une demande de soumission pour la fabrication et l'installation de bandes de patinoire au parc Pomerleau a été déposée le 28 juin 2010 et que l'ouverture de celle-ci était le 6 août 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu qu'une (1) soumission et qu'elle est conforme à nos exigences;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE**, la soumission de Construction Stéphane Fréchette Inc. au montant de 29,407.95 \$ taxes incluses, soit retenue.

**QUE** le directeur général monsieur Daniel St-Onge soit autorisé à signer le contrat et les autres documents nécessaires.

Poste budgétaire : 03-310-00-036, en utilisant le surplus affecté au poste budgétaire # 55-992-00-002 pour 33.33% et la subvention du Programme d'infrastructure de loisirs du Canada pour 66.66%.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5.2  
2010-09-146 **SOUSSION POUR LES BIODISQUES ET LE POSTE DE POMPAGE BLOUIN :**

**CONSIDÉRANT QU'** une demande de soumission pour les travaux de mise aux normes des biodisques et du poste de pompage Blouin a été déposé et que l'ouverture de celle-ci était le 26 août 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu qu'une (1) seule soumission et malgré qu'elle soit conforme à nos exigences, la firme Les Consultants SM Inc. nous recommande de retourner en soumission pour la réalisation des travaux au printemps 2011;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** selon la recommandation du groupe SM avec l'accord du MAMROT le projet est reporté au printemps 2011 avec un autre appel d'offre au mois de janvier 2011.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5.3  
2010-09-147 **SOUSSION POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL :**

**CONSIDÉRANT QU'** une demande de soumission pour les travaux de rénovation du Centre Multifonctionnel a été déposée à la fin juillet 2010 et que l'ouverture de celle-ci était le 3 septembre 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** nous n'avons reçu aucune soumission;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU** de retourner en appel d'offres sur invitation par projets.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

6.1.1  
**DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**  
Reporté au mois prochain.

7.  
**RAPPORTS DES COMITÉS**

7.1.1  
2010-09-148 **COMPTES À PAYER :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE**, la liste des comptes à payer en date du **31 août 2010** au montant de 49,277.67 \$ soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**RAPPORTS DES COMITÉS :****Monsieur le maire Normand Galarneau :**

- Donne un compte-rendu du dossier Internet haute vitesse;
- Donne de l'information sur la nouvelle redevance de 9.50 \$ / T.M. à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au site d'enfouissement;
- Donne des statistiques sur les matières résiduelles;
- Informe au sujet du transport en commun, le nouveau trajet qui est à l'étude etc. ...

**Diane Talbot :**

- Remarque que la municipalité encourage les achats locaux ;
- Informe qu'il y aura un tournoi de golf de nuit organisé par la Chambre de commerce le 22 septembre à 20 h 00 à Bury.

**André Tousignant :**

- Informe que le projet Sentinelle est terminé pour cette année et qu'il donnera de l'information à la prochaine séance;
- Une rencontre de la sécurité publique aura lieu en septembre.

**Stanley Boucher :**

- Il y a eu une rencontre du comité des ressources humaines ;
- La soirée des bénévoles est reportée au début 2011 après les rénovations du Centre Multifonctionnel;
- Donne de l'information suite à la rencontre avec le MTQ pour la sécurité de la route 112.

**Michèle Thériault :**

- Travaux de voirie – les employés travaillent présentement dans le domaine Québécois;
- Dans le journal communautaire, les photos sont pour souligner le 25<sup>ième</sup> anniversaire du journal;
- Le journal communautaire a changé de nom.

**Kevin Mackey :** Un tournoi de balle est organisé par la SQ au profit des pompiers et aura lieu au parc Dubreuil le 12 septembre 2010.

**Michel Choquette :**

- Donne un compte-rendu des soumissions;
- Donne un compte-rendu de la rencontre sur le déneigement et les abrasifs;
- Une rencontre est à venir au sujet de la Mine Ascot et sur la réfection des chemins et routes en 2011.

**2010-09-149 SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LA ROUTE 112 :**

**CONSIDÉRANT QU'** une pétition de 1150 signataires, composée majoritairement par des citoyens d'Ascot Corner a été déposée lors de la dernière séance régulière, pour que des mesures soient prises afin d'augmenter la sécurité sur la route 112, entre le chemin Galipeau et la rue Du Relais;

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministère jugera à propos des mesures à mettre en place pour rendre la circulation routière sécuritaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la circulation est de plus en plus dense dans ce secteur et qu'elle augmentera compte-tenu des développements résidentiels existants et futurs;

**CONSIDÉRANT QUE** de nombreux accidents de la circulation avec blessures et pertes de vies ont eu lieu sur cet axe routier;

**CONSIDÉRANT QUE** ce tronçon de route est desservi par le transport scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité des gens est une préoccupation constante pour les membres du conseil d'Ascot Corner;

**CONSIDÉRANT QUE** le lieutenant Jocelyn Rose de la Sûreté du Québec est d'accord pour faire respecter les mesures de mise en place par le Ministère des Transports;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons l'appui des deux représentantes des différents paliers gouvernementaux soit madame Johanne Gonthier, députée de l'Assemblée nationale du Québec de la circonscription de Mégantic-Compton et madame France Bonsant, députée du Bloc Québécois de la circonscription de Compton-Stanstead;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipal d'Ascot Corner demande au Ministère des Transports du Québec que des mesures ayant pour but d'augmenter la sécurité routière sur ce tronçon de la route 112 soient prises et ce le plus rapidement possible.

**QUE** des extraits de la résolution soient envoyés à :

- Monsieur Louis Ferland, directeur régional du Ministère des Transports-direction Estrie;
- Madame Johanne Gonthier, députée de l'Assemblée nationale du Québec de la circonscription de Mégantic-Compton;
- Madame France Bonsant, députée du Bloc Québécois de la circonscription de Compton-Stanstead;
- Madame Monique Gagnon Tremblay, députée de Saint-François, Parti libéral du Québec, Ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie;
- Sam Hamad, député de Louis-Hébert, Parti libéral du Québec, Ministre des Transports.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.2

**2010-09-150 ACCEPTATION DU PLAN DE PRÉVENTION EN SANTÉ / SÉCURITÉ :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons l'obligation de produire un programme de prévention en santé et sécurité du travail et un plan d'action spécifique pour les années 2010-2011;

**CONSIDÉRANT QUE** le tout a été présenté et vérifié par l'inspecteur de la CSST;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le Conseil adopte le Programme de prévention en Santé / Sécurité du travail et le plan d'Action spécifique pour les années 2010-2011 tel que déposé;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.3

**2010-09-151** **FORMATION DU COMITÉ DE SANTÉ / SÉCURITÉ AU TRAVAIL :**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société mutuelle de prévention nous demande de former un comité paritaire de santé et sécurité du travail;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner accepte de former un comité de santé et sécurité au travail de la façon suivante : Marc Bernier, directeur des travaux publics, un représentant à la prévention nommé par la partie syndicale et le directeur général monsieur Daniel St-Onge.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.4

**2010-09-152** **ACHAT DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE :**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a eu du vandalisme dans les parcs de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** l'idée d'installer des caméras de surveillance dans les parcs et aux étangs aérés pourrait être un élément de dissuasion;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise MBI Sécurité nous a fait une proposition et qu'il y aura une démonstration du système proposé le 8 septembre 2010;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipale d'Ascot Corner autorise le directeur général monsieur Daniel St-Onge à procéder à l'achat d'un système de caméras de surveillance et qu'un budget de 3,000 \$ soit autorisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.5

**2010-09-153** **CONGRÈS DE LA FQM :**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur le maire Normand Galarneau et le directeur général Daniel St-Onge ont été désignés pour assister au Congrès de la FQM les 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2010 à Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** dans l'éventualité où une des deux personnes ne pourrait assister à ce congrès, le Conseil doit désigner une autre personne;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QU'** advenant le cas d'un désistement, un autre membre du conseil soit désigné pour assister au Congrès de la FQM et que les dépenses inhérentes lui soient remboursées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.6

**2010-09-154 AUTORISATION DES TRAVAUX DE BELL CANADA :**

**CONSIDÉRANT QUE** Bell Canada doit procéder à des travaux le long du chemin Galipeau jusqu'aux rues Fontaine et Du Torrent;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les plans correspondent à notre réglementation et nos normes;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le Conseil autorise les travaux le long du chemin Galipeau et jusqu'aux rues Fontaine et Torrent.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.7

**2010-09-155 FORMATION DU COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL (CRT) :**

**CONSIDÉRANT QUE** lors des dernières négociations de la convention collective, la Municipalité s'était engagée à mettre en place un comité des relations de travail;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité doit être formé pour la partie patronale, du directeur général, d'un élu et de l'avocat de la municipalité au besoin;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner accepte de former le Comité des relations de travail et nomme le conseiller André Tousignant pour représenter les membres du conseil.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.8

**2010-09-156 DEMANDE DE LA VILLE DE SHERBROOKE :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu le 29 juillet 2010, une demande de la Ville de Sherbrooke concernant le protocole d'entente relatif aux modalités de partage des sommes provenant de la perception des droits payables par les exploitants de carrières et sablières;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons l'obligation d'avoir une entente avec les municipalités voisines lorsque requise;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QU'** une rencontre avec les responsables de la Ville de Sherbrooke soit demandée afin d'étudier leur demande.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

8.1.9

**2010-09-157 SURVEILLANCE DES TRAVAUX – PARC POMERLEAU :**

**CONSIDÉRANT QUE** lorsque le contrat de service professionnel a été donné au Groupe Poly-Tech pour les travaux dans le parc Pomerleau, la surveillance des travaux et le contrôle qualitatif n'étaient pas inclus dans l'offre de service;

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons avoir quelqu'un sur place pour surveiller les travaux et aussi avoir un contrôle qualitatif afin que ceux-ci soient conformes à nos exigences;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** l'offre de service du Groupe Poly-Tech soit retenue pour la surveillance des travaux dans le parc Pomerleau pour un montant de 6,000. \$ et que le contrôle qualitatif du projet soit confié à Laboratoire S.M. Inc. pour un montant budgétaire estimé à 4,530. \$.

**Poste budgétaire : 03-310-00-029**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

8.1.10  
2010-09-158 **REDEVANCE ET LICENCE D'UTILISATION POUR LE LOGICIEL SYGEM ÉLECTION :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons avec les autres municipalités de la MRC acheté un logiciel pour les élections et les référendums de la firme Infotech;

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons maintenir notre licence à jour pour avoir accès à ce logiciel;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** le Conseil accepte le renouvellement de la licence pour le logiciel d'élection et référendums au montant de 1,433.10 \$ taxes incluses.

**Poste budgétaire : 02-130-00-453**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

8.1.11  
2010-09-159 **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ – CLUB DE MOTONEIGE HARFANG DE L'ESTRIE INC :**

**CONSIDÉRANT QUE** comme par les années passées, le Club de motoneige Harfang de l'Estrie demande la conformité de la traverse de motoneiges qui est située à l'intérieur de notre municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le Conseil accepte de donner un certificat de conformité de la traverse de motoneiges qui est située au chemin Galipeau près du ruisseau Dorman et demande de ne pas laisser de la neige sur la chaussée du chemin Galipeau lors du déneigement de la piste.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

12.  
**2<sup>ième</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS 20H50**

**Madame Pierrette Hardy:** Demande des explications sur la demande de la Ville de Sherbrooke.

**Monsieur Jacques Gourde:**

- Demande combien de caméras seront installées dans les parcs;



- Demande des explications sur le coût du logiciel des élections;
- Questionne au sujet des redevances de 9.50 \$ au site d'enfouissement;
- Demande si la rue Du Relais sera fermée lors de l'installation des lumières au coin Blais / Route 112;
- Demande un suivi sur la limite à 70 km / heure dans la municipalité.

**Monsieur Bertrand Ash:**

- Fait la remarque que la descente des canots est très abrupte.
- Demande pourquoi investir dans les bandes de patinoire quand celle-ci n'est presque pas utilisée.

**Madame Maryse Labonté:**

- Questionne quel est la raison de ne pas investir dans la réfection du terrain de tennis;
- Demande un suivi dans le nettoyage des propriétés;
- Les avis de la fermeture de la bibliothèque n'ont pas été faits adéquatement.
- Est-ce possible de recevoir une copie de la convention collective des employés

**FIN DE LA 2<sup>ième</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 20**

13.

**2010-09-160 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **QUE**, la séance ordinaire soit levée à 21 h 20.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : LUNDI 4 OCTOBRE 2010 À 19H30.**

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NORMAND GALARNEAU, MAIRE